



# Fiche technique de la formation :

## "Méthode Dorn"

---

### 1. Modalités d'inscription et d'organisation

#### Public cible

La formation est ouverte principalement aux professionnels du massage.

#### Pré-requis

Il est indispensable d'avoir de bonnes connaissances en anatomie, muscles et squelette. La formation à la méthode Knap est un plus.

#### Modalités d'inscription

L'inscription à la formation est effective à réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement (chèque d'acompte et chèque de solde). Le nombre de places est limité et les inscriptions sont closes un mois avant la date de la formation. Un mail d'information est alors envoyé aux participants, leur confirmant ou non la tenue de la formation et leur précisant les modalités de la formation.

#### Rythme de la formation et programmation

*Date et horaires* : 22 et 23 avril 2024 de 9h à 17h

*Durée* : formation de 2 journées de 7h (soit un total de 14H)

*Lieu* : Ecole Française de Massage, 23 rue de Montchapet 21000 DIJON

#### Coût de la formation

L'Ecole Française de Massage n'est pas assujettie à la TVA (art. 293B du CGI). Les montants mentionnés ci-dessous s'entendent donc hors taxes (HT).

Le prix de la formation est fixé à 300 € HT.

Les frais administratifs de dossier sont fixés à 0 € HT.

## 2. Modalités pédagogiques

### Objectifs pédagogiques

- Connaître le protocole complet Dorn.
- Apprendre à repérer la longueur des jambes.
- Assurer une bonne prise en charge du consultant.
- Adapter sa pratique aux besoins de ce dernier.

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser un protocole de la Méthode Dorn.

### Programme, contenu de la formation

Le premier jour :

- La matinée : Cours théorique avec reprise de l'anatomie du corps, des muscles et des articulations. Power point + démonstration de la méthode Dorn par la formatrice.
- L'après-midi : Par groupe de 2, les élèves pratiqueront et recevront le protocole.

Le deuxième jour :

- La matinée : Révision du protocole complet et des gestes dans l'ordre.
- L'après-midi : Pratique + évaluation finale du protocole + questions

### Matériel utilisé

L'école fournit la table de massage.

Pendant les élèves doivent prévoir :

- Huile de massage neutre
- Drap ou serviettes pur couvrir la table de massage
- Un plaid
- Chaussure plate + une tenue confortable
- Ongles courts
- Vêtement souple afin d'être à l'aise dans les manipulations.

### Modalités de travail

- Travail en binôme
- Projection d'un powerpoint
- Visionnage vidéo
- Elaboration d'un document

### Ressources pédagogiques

Pendant la formation un livret vous sera remis.

## 3. Modalités d'évaluation

### En début de formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont recueillis et formalisés sur une fiche de recueil fournie au formateur.

### A l'issue de la formation

Une attestation de formation nominative est remise à chaque bénéficiaire de la formation.

Pendant la formation, l'évaluation sera réalisé lors de la pratique finale, afin d'évaluer la réalisation du protocole complet de la méthode Dorn en 30min (temps nécessaire pour le protocole complet avec points secondaires)

### Après la formation

Quelques jours après la formation, un lien est envoyé à tous les bénéficiaires de la formation. Ils accèdent ainsi à un questionnaire en ligne leur permettant d'évaluer la formation et le formateur, tant sur le fond que sur la forme. Chaque bénéficiaire de la formation s'engage à cette phase d'évaluation qui est indispensable à l'EFM dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue.

## 4. Modalités d'encadrement

### Structure d'encadrement

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie "Actions de formation".

N° d'organisme formateur : 26-21-02095-21

Association loi 1901 à but non lucratif.

### Equipe pédagogique

Directeur : Sylvain DONARD, praticien en massage bien-être

Référente Pédagogique : Marie DELAHAYE, ingénierie de formation

Formatrice : Laetitia CAMPOS, naturopathe et massothérapeute

## 5. Respect de la propriété intellectuelle

Le droit d'auteur est protégé par l'[article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle](#) modifié par la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020: « *L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous.* »

Le formateur informe les stagiaires de l'existence des droits d'auteur et de l'interdiction de se servir du contenu de la formation en dehors de leur usage personnel et de l'EFM. Cela leur interdit d'en partager les éléments (photos, figures, tableaux, textes...) sur un site internet, un blog, les réseaux sociaux, des applications multimédia accessibles au public.

Les infractions aux droits d'auteur sont sanctionnées pénalement (CPI, art. L. 335-1 à L. 335-10)

**Le formateur s'engage également à respecter ces règles lors de la conception de ses supports de formation.**